

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 3015

présenté par

Mme Jacquier-Laforge, M. Questel et Mme Sage

-----

**ARTICLE 65 BIS**

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« système »,

insérer les mots :

« de dérivation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.